



POUR INFORMATION

## DU « Pratiques de soins en Hydrothérapie et Bien-être » Titre Professionnel Agent Thermal

### TARIFS ANNUELS 2023/ 2024

**FRAIS DE FORMATION** : La formation comprend deux modules.

	Individuel	Formation continue
Titre Professionnel Agent thermal	2 250,00 €	Possibilité de CPF
Pratique de soins en hydrothérapie et massages « Bien-être »	3 000,00€	
<b>TOTAL</b>	<b>5 250,00 €</b>	

Inclus :

- l'inscription obligatoire à l'université de Bordeaux,
- les frais pédagogiques.

Prévoir en plus :

- vos frais de déplacement (stages, visites de sites...)
- vos frais d'hébergement,
- vos frais de stages.

Un acompte de 400 € sera demandé lors de votre confirmation d'acceptation dans cette formation (après l'entretien du mois de juin/début juillet). **Il sera déduit de votre facture.**

### REGLEMENT DE LA FORMATION

#### Pour une personne en individuel :

L'étudiant recevra en début d'année une facture globale. **Le prélèvement automatique sera obligatoire (du 10/10 au 10/06)**. L'avance sur scolarité de 400 € sera déduite de la facture.

**En cas de désistement de votre part** après acceptation de votre candidature, les 400 € d'avance sur scolarité seront acquis à l'établissement.

#### Pour une personne prise en charge par un organisme payeur.

La personne verse l'avance sur scolarité de 400 € comme demandé pour les étudiants en individuel. Lorsque le dossier financier est accepté à 100 %, cette somme lui est rendue.

**En cas de désistement de votre part** après acceptation de votre candidature, les 400 € d'avance sur scolarité seront acquis à l'établissement.

**En cas de refus de prise en charge** par un organisme payeur, prendre contact avec le secrétariat des études le plus rapidement possible.

### RESTAURATION

Les étudiants qui désirent manger au self peuvent acheter des tickets de repas au service comptabilité. Tarif du ticket à l'unité pour 2023-2024 : 8,50€.